

## Relevé d'échanges du Comité technique Auvergne

COMITE TECHNIQUE PREPARATOIRE AU COMITE DE PARTENAIRES REGIONAUX

13 juin 2024 - 9h/13h – Salle des Assemblées à Clermont-Ferrand

### **Participants (30 présents) :**

#### **Région Auvergne-Rhône-Alpes (11) :**

Direction des Mobilités Ferroviaires et Aériennes :

Service Pilotage des Contrats et du Matériel : Cyril BOST, Emmanuel LENGAIGNE, Stéphanie TEXIER

Service Desserte et Infrastructures Ferroviaires : Anne CASTANIE, Valérie CEYSSAT, Audrey RATEL,  
Eric SALIOU

Services aux Mobilités : Fabienne GOUDARD

Direction des Mobilités Territoriales Interurbaines et Scolaires : Raphaëlle JENIN, Catherine MURATET, Olivier PRADEILLES

Direction de l'Aménagement du territoire, accès au numérique et montagne : Clémence CHAPUS

**SNCF Voyageurs (2) :** Karine CHANY, Sébastien HERVIER

**SNCF Réseau (2) :** Michael AVOLIO, Daniel BESSEYRE

**SNCF Gares & Connexions (1) :** Angélique AMAIL-PALANDRE

#### **Associations d'usagers (14) :**

ADELIFPALY : Kévin MERCIER, Julien VANNIER

CODERAIL : Daniel COFFIN, Didier DESCLOUX

COLLECTIF DES USAGERS DE LA LIGNE CLERMONT-FD/VOLVIC : Sylvain MARSY

COLLECTIF DFES USAGERS DU HAUT ALLIER : Marc GOUTTEBROZE

FNE 63 : Pascal MERCADIER

LETRAIN634269 : Karine LEGRAND, Jean-François MARTIN

OBJECTIF CAPITALES : Samuel EVRARD (Michelin), Daniela TEIXEIRA

RTV/AGIR POUR LA LIGNE CLERMONT-FD/LE MONT-DORE/USSEL/TULLE : Christian ROY

SAINT GERMAIN EN TRAIN : Alain CASSIN, Michel GUYOT (Mairie)

\*\*\*\*\*

## Introduction

Le support de présentation est disponible en pièce jointe.

La Région introduit la réunion dont les objectifs sont les suivants :

- Présenter les évolutions de services à venir : Service Annuel (SA) 2025, projet SA 2026 et ajustements 2024
- A l'issue de la réunion : identifier les sujets saillants.

L'ordre du jour de la présentation est décomposé en 4 points :

1. Bilan TER 2023 et tendances 1er trimestre 2024
2. Matériel roulant et installations de maintenance
3. Service Annuel TER 2025
4. Actualités et autres actions régionales

Un tour de table des participants est fait.

\*\*\*\*\*

## Présentation (voir support de présentation en pièce-jointe)

### **1. BILAN TER 2023 ET TENDANCES 1ER TRIMESTRE 2024**

SNCF Voyageurs présente aux participants les principaux résultats 2023 et tendances au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 sur le trafic, la fréquentation, la production, les trains supprimés, la ponctualité ; puis présente des éléments plus spécifiques aux usages et contraintes de production.

L'année 2023 est un record en termes de fréquentation avec une hausse de 22%. Le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 affiche une progression de 10% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

La Région présente deux nouveaux indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF :

- le taux de disponibilité : ratio entre le nombre total de rames et locomotives à disposition de l'exploitation et le nombre de rames et locomotives du parc TER Auvergne-Rhône-Alpes (cf. présentation).
- La Non-Adéquation à l'Emport (NAE) : il permet de vérifier que les capacités des trains répondent aux fréquentations attendues (hypothèse maximale). Il donne lieu à un bonus-malus.

**Zoom Lyon/Clermont-Ferrand** : SNCF Voyageurs évoque une augmentation du nombre de trains supprimés au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, en raison de l'augmentation des causes externes (aléas climatiques, choc matériel roulant, etc).

### **Questions/Remarques :**

*Plusieurs trains ont été signalés comme saturés (exemple du train Vic le Comte 15h15/Clermont-Ferrand 15h40/Moulins 16h46) ; pourtant, il n'y a aucune amélioration à ce jour, pourquoi ? Sur la ligne Clermont-Ferrand/Lyon (section entre Tarare et Roanne), il serait intéressant d'avoir un bilan détaillé*

*sur les problèmes récurrents tels que les soucis de signalisation, les détournements par Gannat ou St Etienne, panne de fret, etc.*

**Région :** Dans l'outil partagé avec la SNCF, le train Vic le Comte 15h15/Clermont-Ferrand 15h40/Moulins 16h46 n'est pas identifié comme ayant des problèmes d'emport. La mise en place d'outils partagés Région / SNCF pour suivre les trains contribue à l'amélioration de la qualité. L'indicateur sur l'emport est nouveau, que ce soit en termes de paramétrage et de mesure. La Région a besoin des remontées usagers sur les dysfonctionnements pour affiner au mieux le système et cibler au mieux les trains à renforcer en termes d'emport avec l'arrivée des nouveaux matériels.  
**SNCF Voyageurs :** Il y a en effet des trains en sous capacité. Le programme de modernisation immobilise des rames qui sortent des roulements et sont indisponibles. Cela conduit à avoir un parc de matériel légèrement en retrait. Tous les efforts sont faits pour améliorer la situation.

*Est-il prévu que les TER soient ouverts à la réservation ?*

**Région :** le TER doit rester un mode de transport avec un accès facile, sans qu'une réservation ne soit nécessaire. Concernant l'emport des vélos, des expérimentations ont lieu sur la Viarhona avec un dispositif de réservation gratuite d'emplacement vélo les week-ends de juillet à août. En complément, le personnel a pour mission d'optimiser l'espace dans les rames et de surveiller les vélos. Ce dispositif est étendu sur les lignes des Alpes comme Grenoble/Gap.

*Pourquoi ne pas dédier une rame pour les vélos, ceci aurait l'avantage de ne pas encombrer les rames voyageurs ?*

**Région :** Il s'agit malheureusement d'un mécanisme coûteux et difficile à appliquer sur tous les trains. Un travail est fait avec la SNCF, les associations de cyclotourisme et les acteurs du tourisme pour étudier les marges de progression, tout en observant la gestion de la problématique dans les autres Régions. Des tests sont faits sur certaines lignes comme Grenoble/Gap, Lyon/Genève, Lyon/Mâcon/Dijon. L'usage des vélos est en forte croissance. Etablir des partenariats avec des loueurs de vélos pourrait être une solution. La Région a bien conscience des difficultés et travaille en vue d'améliorer la situation.

*L'association Letrain634269 a mis en place des formulaires afin de faire remonter les dysfonctionnements de la ligne. Y a-t-il un recyclage des matériaux qui est réalisé ? Si oui, les traverses sur la portion Thiers/Boën sont en très bon état.*

**SNCF Réseau :** Le recyclage est en effet déjà pratiqué et une communication est faite via des communiqués de presse.

## **2. MATERIEL ROULANT ET INSTALLATIONS DE MAINTENANCE**

La Région fait part des nombreux investissements en retraçant les paiements réalisés en 2023 pour un montant total de 169,3M€ :

- Acquisition de rames : 59,8 M€
- Renovations et modernisation : 103,5 M€
- Ateliers de maintenance et remisage : 5,9 M€.

Il est prévu que la rénovation de 104 rames (54 AGC et 50 TER2N) s'échelonne sur 8 ans de 2023 à 2031.

Face aux difficultés d'emport, la Région met en œuvre plusieurs solutions :

- financer 19 rames REGIO 2N supplémentaires livrées en 2024. Dont 10 seront exploitées dès leur réception en 2024, les 9 autres ne pourront être exploitées qu'à la mise en service de l'atelier de maintenance de Saint-Etienne (reporté de fin 2023 à mi 2026 lié à la nécessité d'une étude d'impact imposée par l'Autorité Environnementale).
- S'appuyer sur l'atelier de Vénissieux de façon transitoire (+9M€), pour optimiser les conditions de maintenance des 19 rames Regio 2N livrées en 2024.
- Acquérir des matériels CORAIL d'occasion au fil de l'eau pour renforcer l'emport et faire face aux immobilisations liées aux programmes industriels.

**Questions/Remarques :**

*Un programme de rénovation est-il prévu sur les matériels X73500 ? Ce type de matériel est prévu sur la ligne Montluçon/Bourges/Vierzon ; or ces rames sont très inconfortables.*

**Région :** en Auvergne-Rhône-Alpes, la rénovation sur ces matériels a déjà été faite entre 2018 et 2022 (avec des opérations similaires à des opérations mi-vie) dans le but de prolonger de 18 ans environ leur potentiel. L'objectif à date est de garder ces engins jusqu'à leur échéance de potentiel, prévue entre 2036 et 2040.

Pour la ligne Montluçon-Bourges-Vierzon, la Région Centre-Val de Loire a effectivement fait part à la Région Auvergne-Rhône-Alpes de son intention de remplacer les rames Regiolis qui font actuellement partie de son parc de matériel par des rames X73500. La Région Auvergne-Rhône-Alpes est vigilante à ce que les rames X73500 soient en bon état.

*Pourquoi les X73500 ne peuvent-ils circuler qu'en unité multiples ?*

**Région :** Des opérations de « de stickage » ont été financées ces dernières années pour pouvoir circuler en Unités simples, et c'est ce qui se passe désormais sur plusieurs lignes d'Auvergne tant que les compositions des rames sont adaptées en termes d'emport et dans le respect des règles de sécurité de SNCF Réseau.

**SNCF Voyageurs :** Tous les axes ne peuvent pas passer en Unité Simples. Une obligation de sécurité impose de faire circuler ces matériels en Unités Multiples (UM) sur plusieurs lignes. Des améliorations sont faites pour résoudre cela. Il est important de noter qu'assembler et désassembler les rames prend du temps (manœuvres en gare) et cela peut avoir un impact sur la ponctualité.

*Y a-t-il des problèmes d'approvisionnement de pièces sur les Régiolis, notamment pour les blocs sanitaires ? Ils sont régulièrement inaccessibles.*

**SNCF Voyageurs :** Non, il s'agit principalement d'un problème lié à l'alimentation en eau du bloc sanitaire. Les recharges en eau pour les sanitaires ne sont pas toujours possibles dans le cadre de l'optimisation des roulements. Les compléments de recharge nécessitent des machines particulières.

*Le temps de parcours par car sur la liaison Clermont/Volvic n'est pas satisfaisant. Il faudrait que le dernier autocar de 18h40 soit remis en train.*

**Région :** Dans le cadre de la mise en œuvre des SERM, des perspectives pourront sans doute être envisagées.

*Sur la ligne Le Puy-en-Velay/Clermont, le train de 16h01 est saturé. Ce train est très emprunté par les étudiants.*

**Région :** l'arrivée des rames hydrogènes permettra d'accroître le parc, et pourrait répondre à ces problèmes. Des études sont en cours pour voir où les renforts de capacité sont les plus adaptés en

*lien avec l'arrivée des nouvelles rames hydrogènes et les investissements réalisés sur le site de maintenance de Clermont-Ferrand.*

*L'étude sur l'état de l'infrastructure entre Volvic et Clermont est-elle suspendue ? Que prévoit le CPER ?*  
**Région : Le CPER ne prévoit aucune réouverture de ligne. Cependant, dans le cadre de la démarche SERM, l'étude relative à l'étoile ferroviaire apportera des éléments de prospective.**

### 3. SERVICE ANNUEL TER 2025

La Région a transmis, avant la réunion, les grilles horaires ferroviaires programmées au SA 2025 dont les horaires évoluent par rapport à l'existant (SA 2024). Ces grilles horaires sont des documents de travail pour alimenter les échanges avec les associations et doivent être utilisées comme telles.

Un point d'information est réalisé sur les travaux programmés en 2024 et 2025.

Une présentation ligne par ligne de transport est proposée traitant des travaux programmés en 2024/2025, des évolutions de services programmées et des perspectives. Elle est complétée d'un point d'avancement concernant les études engagées ou en cours sur le territoire.

#### 3.1 TRAVAUX PROGRAMMES EN 2024/2025

##### Questions/Remarques :

*La ligne des Cévennes est interrompue 3 mois en raison des travaux, ne serait-il pas possible de réduire cette durée ?*

**SNCF Réseau : L'objectif de ces travaux, dont le volume est conséquent, est de pérenniser l'infrastructure. Une coordination entre les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie est mise en place. Ces travaux sont externalisés, la planification des travaux dépend donc de la disponibilité des entreprises, des matières, de la météo etc. Il est difficile de raccourcir la durée ; cependant, SNCF Réseau planifie les travaux en recherchant les moments les moins pénalisants pour les usagers.**

*Sur la carte des travaux de SNCF Réseau, la section Thiers/Boën ne figure pas alors qu'elle devrait apparaître en pointillés. Il est fait part de l'insatisfaction du manque d'entretien de cette ligne. Depuis 8 ans, la végétation envahit la voie, risquant de faire effondrer les ouvrages d'art remarquables tels que les arcades.*

**SNCF Réseau : La carte n'est pas contractuelle, il s'agit d'une carte mentionnant les travaux. Un entretien minimum est réalisé notamment vis-à-vis des riverains. Si la ligne devait rouvrir, des travaux seront programmés, en intégrant le renouvellement des installations de signalisation.**

*Sur la ligne Montluçon/Bourges, la vitesse sera-t-elle limitée au retour des travaux ? Sur la ligne Montluçon/Gannat, la pose de ralentissements est prévue : quelles seront les conséquences sur les temps de parcours ?*

**SNCF Réseau : Sur Montluçon/Bourges, la vitesse est en effet limitée à la suite des travaux car des malfaçons ont été constatées. Des réserves ont été posées ainsi que des Limitations Temporaires de Vitesse (LTV). La vitesse initiale de 120 km/h sera retrouvée lorsque les travaux auront été effectués. Sur Montluçon/Gannat, la LTV entre Commentry et Lapeyrouse induira une perte de temps de parcours de 3 à 4 minutes entre Clermont et Montluçon. La correspondance avec Limoges est maintenue en gare de Montluçon.**

*Le Vice-Président Frédéric Aguilera a déclaré que la ligne Le Puy-en-Velay/Brioude était en péril. Quel est l'avenir de cette ligne ?*

**Région :** La Région contribue à hauteur de 70M€ dans le CPER pour la régénération des lignes. En contrepartie, elle demande qu'aucune fermeture de ligne n'intervienne durant la durée du CPER.

*La Région compte-t-elle développer le train ou le car ? Le constat est fait quant à de nombreux trajets en car alors qu'une ligne ferroviaire existe sur le Cévenol.*

**Région :** le choc d'offre prévoit une évolution de 30% de l'offre, le routier et le ferroviaire sont complémentaires, il ne faut donc pas les opposer. De plus, l'ouverture à la concurrence va permettre de développer le service. L'Auvergne est le premier lot à ouvrir.

### 3.2 EVOLUTIONS DE SERVICES PROGRAMMEES

#### Questions/Remarques :

*Le dernier train le week-end sur la ligne Moulins/Clermont est à 16h47. Il faut un train plus tard. Pour le retour, 2 trains partent à 8 minutes d'intervalle (18h33 et 18h41). Il convient d'améliorer la desserte. Par ailleurs, le pass intercity ne serait-il pas applicable sur l'ensemble des gammes tarifaires régionales ?*

**Région :** L'offre soir entre Moulins et Clermont-Ferrand est en effet insuffisante. Une étude a lieu dans le cadre des SERM, pour développer les horaires et renforcer la circulation les week-ends.

S'agissant de la tarification, les accords sont renégociés chaque année. Malheureusement, la compensation TET est difficile à évaluer ce qui complexifie la mise en place. Les Régions se sont accordées avec l'Etat pour la mise en place du Pass Rail (destiné aux moins de 28 ans) sur le TER et le TET en juillet/août. Le bilan sera fait à l'automne sur ce dispositif. Le financement du Pass est au cœur des débats.

*Il est difficile d'aller à Lyon depuis Montluçon. Les horaires actuels ne sont pas adaptés. Il convient d'améliorer cette liaison.*

*Une réunion est sollicitée avec les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté (BFC), quelle ligne sera reprise par BFC en 2027 ?*

**Région :** la gestion de la ligne Lyon-Paray-Moulins sera reprise par BFC. Il existe une gouvernance spécifique entre les Régions pour participer à la défense de la ligne.

### 3.3 PERSPECTIVES :

#### Questions/Remarques :

*Le risque est que les SERM absorbent les crédits au détriment du TER sur les lignes de desserte fine du territoire ou sur les lignes interrégionales reliant les SERM entre eux.*

**Région :** les SERM bénéficient de budgets qui leurs sont propres.

*Sur le périmètre des SERM, la liaison Saint-Etienne/Lyon va être rattachée à l'étoile ferroviaire de Lyon. Le risque est que la ligne de Saint-Etienne à Clermont-Ferrand soit oubliée.*

**Région :** il est prévu 2 SERM distincts entre Lyon et Saint-Etienne. Ainsi aucune ligne ne sera oubliée.

*Est-il envisagé de mettre en place des trains Clermont/Moulins via Gannat ? Cette possibilité serait fortement appréciée par les habitants du secteur.*

**Région :** il est prévu que ces liaisons se fassent via Vichy. La section de ligne entre Gannat et Moulins est actuellement suspendue aux circulations commerciales, et cela nécessiterait des travaux pour la remise en circulation.

SNCF Voyageurs : A priori, des problèmes de déshuntage sont en partie liés cette situation.

#### 4. ACTUALITES ET AUTRES ACTIONS REGIONALES

##### 4.1 COMITES DE PARTENAIRES

**Questions/Remarques :**

*Aucune remarque*

##### 4.2 ACCESSIBILITE

**Questions/Remarques :**

*L'accessibilité de la gare de Saint-Germain-des-Fossés est déplorable. Lorsque le Bâtiment Voyageurs (BV) est fermé, l'accès se fait par un couloir sinistre où les portes sont très lourdes à ouvrir. L'information voyageurs est à améliorer (actuellement il n'existe qu'une feuille scotchée). Depuis la tempête de 2015, la marquise mériterait d'être remise en état, cela pose de réels problèmes de sécurité. Il n'y a plus d'agent en gare malgré 400 voyageurs par jour. L'association Saint-Germain en train souhaite avoir des réponses rapidement.*

**Région :** la gare de Saint-Germain-des-Fossés n'entre pas dans les critères requis du Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA-AdAP). Des aménagements plus légers sont prévus, dans le cadre du programme d'investissements Région / SNCF Gares & Connexions.

**SNCF Gares & Connexions :** s'agissant de la marquise, des filets de protection ont été mis en place. Nous serons en mesure d'apporter les éléments à l'automne sur les aménagements prévus dans cette gare.

##### 4.3 TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

**Questions/Remarques :**

*Le 6 avril dernier, a été organisée une opération de communication par l'association Letrain634269 pour démontrer que le car n'était pas suffisamment accessible (vélo, PSH (personne en situation de handicap), etc) ; ce mode de transport est complémentaire au train mais ne peut en aucun cas le remplacer.*

**Région :** le réseau n'est pas encore totalement accessible. Il reste encore beaucoup de choses à mettre en place même si des progrès sont faits.

##### 4.4 TARIFICATION

**Questions/Remarques :**

*L'offre en Auvergne est insuffisante le week-end. Il y a des dysfonctionnements sur les distributeurs de billet en gare de Moulins (panne, sélection des trajets impossible, paiement monétaire impossible, etc). Y a-t-il un plan de rénovation de ces matériels ? Ces difficultés de distributions posent notamment des*

*problèmes lors des contrôles (amendes, incompréhensions, conflits, etc). D'autre part, les informations communiquées par le personnel à bord des trains est incohérent avec les informations qu'ont les voyageurs sur les outils à leur disposition.*

**Région :** Installés dans les années 1990, les Distributeurs de Billets Régionaux (DBR) sont en effet vieillissants. Ce problème se pose au niveau national. Un travail avec la SNCF est fait pour la modernisation des équipements, pour lequel la Région a récemment délibéré : un financement de 5M€ a été voté pour la période de 2025 à 2026. Si une verbalisation a lieu à cause d'un dysfonctionnement portant sur les DBR, il ne faut pas hésiter à porter réclamation afin que SNCF puisse procéder au remboursement. S'agissant de l'information voyageurs, la convention TER prévoit un plan d'amélioration de l'information voyageur d'ici la fin de l'année.

**SNCF Voyageurs :** Globalement, 97% des distributeurs fonctionnent ; un suivi est fait chaque jour de 5h à 23h. Lorsqu'un distributeur est en panne, les contrôleurs peuvent en être informés sur leurs outils de contrôle.

**S'agissant du paiement en espèce, il n'y a pas d'évolution prévu à ce jour, le risque de dégradation est trop important.**

*Pourquoi le billet unique n'est-il pas mis en place ? Cela aurait l'avantage de simplifier le parcours usagers et la lisibilité serait plus aisée entre les différents transports.*

**Région :** l'harmonisation tarifaire est un sujet très complexe à mettre en place. Les réseaux départementaux, intégrés à partir de 2017, bénéficient de leur propre gamme tarifaire. Le sujet se pose également pour le ferroviaire, nous espérons pouvoir revenir vers vous dans les prochains mois pour communiquer sur les évolutions sur ce sujet.

\*\*\*\*\*

La Région remercie les participants pour la tenue de ce Comité Technique. Le support de présentation sera adressé aux invités prochainement. A noter que supports et comptes-rendus seront diffusés et déposés sur <https://www.laregionvoustransporte.fr/contenus/la-concertation>.